



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 6 mars 2023

**L'État apporte un financement complémentaire de 7,6 millions d'euros dans le massif des Landes de Gascogne pour la défense des forêts contre les incendies**

Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, se réjouit de l'annonce faite ce jour par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, d'apporter un financement complémentaire de 7,6 millions dans le massif des Landes de Gascogne pour la défense des forêts contre les incendies.

En appui conjoncturel, 4,2 millions d'euros visent à accompagner la remise en état, avant cet été, des pistes et des fossés dégradés lors des phases de lutte contre les incendies en 2022. Ils visent aussi à rétablir l'opérationnalité de ces pistes pour des actions de lutte par les pompiers et accompagner les structures de DFCI dans la gestion « post crise ».

En appui structurel, le ministre accompagne le renforcement de la surveillance des massifs. Dès 2023, 1,6 millions d'euros vont servir à financer une première tranche des caméras souhaitées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Gironde. En parallèle, 1,8 millions d'euros seront apportés à l'association syndicale autorisée de défense des forêts contre l'incendie (ASA DFCI) et à l'association régionale de défense des forêts contre l'incendie (ARDFCI) pour structurer un dispositif centré autour d'une animation locale renforcée et de la création d'équipes de terrain. Ces dernières seront chargées de l'encadrement et de la professionnalisation des nombreux bénévoles de la DFCI, tout en assurant le suivi et l'entretien courant des infrastructures DFCI et la réalisation de patrouilles de surveillance et d'alerte lors des périodes à risque d'incendie.

Ces fonds supplémentaires s'ajoutent aux moyens alloués à l'Office national des forêts à partir de 2023 qui seront accompagnés de nouvelles missions de surveillance et de police. Cet établissement sera également en charge d'augmenter, sous la coordination des préfets, les jours de contrôle consacrés aux obligations légales de débroussaillage, au titre de sa mission d'intérêt général.

***« C'est une excellente nouvelle pour le massif landais, qui va permettre de mieux préparer la prochaine saison incendie, en particulier en remettant en état les pistes et en renforçant les actions de prévention »  
Etienne GUYOT.***